



Commission  
de KARTING  
du Québec



Bonjour à tous

30 avril 2019

**Pour publication immédiate**

**Bulletin # 1 Dispositif de retenue des pare-chocs**

Étant donné le peu de temps entre l'annonce de l'ASN et la première course à Karting Trois-Rivières le 5 mai, l'application de ce nouveau règlement commencera à la deuxième course du Championnat du Québec à SH Karting le 12 mai.

En ce qui a trait à l'application pour la saison, la décision finale reviendra au directeur de course en collaboration avec les différents commissaires concernés.

Voici l'adresse de référence pour ce nouveau règlement.

<http://www.asncanada.com/wp-content/uploads/2018/05/2018-ASN-Kart-Regs-Bulletin-02-Front-Fairing.pdf>

- Veuillez prendre note que tous les bulletins émis par la commission, font partie intégrante du règlement du Championnat du Québec de karting.

Merci

Les membres de la Commission.